

Derniers événements

Un nouvel arbre dans la cour de l'école

Les enfants de l'école avec leurs enseignantes, Marie-Laure et Claire, avaient demandé que la cour des petits soit ombragée par un arbre. Le 25 novembre, c'était le moment : l'arbre, un murier platane, avait été choisi par les élèves après un échange avec le maire. Sébastien Durand, notre agent communal, creuse et installe l'arbre; mais sur sa proposition, tous les enfants ont voulu participer et utiliser la pelle.



Le repas des aînés le 12 novembre

De belles tablées avaient été préparées dans la salle communale. accueillis par le maire et les membres du CCAS. près de soixante burcinois avaient répondu à l'invitation, Les bonnes conversations étaient l'occasion de mieux se connaître, de partager les vieux souvenirs ou les dernières nouvelles du village.



Au moment du café, un peu de musique; quelques-uns se sont levés pour danser... : valse, tango, de la musette et même du rock !

A venir

Tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024

Un tiers du contenu des poubelles est constitué de déchets alimentaires, soit 83 kg de biodéchets par habitant et par an !!

A partir du 1^{er} janvier 2024, les ménages et collectivités ont obligation de trier leurs déchets alimentaires. Il sera interdit de mettre ces biodéchets dans votre poubelle ménagère; ils devront être déposés dans un composteur ou dans votre jardin.

Qu'il soit individuel ou collectif, le composteur valorise les biodéchets. Il ne génère pas d'odeur et permet, par la limitation des déchets à traiter, de réduire l'impact environnemental.

Recensement de la population - Un acte civique et obligatoire

Cette enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Myriam Broner Chevalier, de Ternin, a été recrutée pour cette mission. Munie d'une carte signée par le maire, elle déposera dans les boîtes aux lettres une enveloppe contenant les codes de connexion pour répondre par internet.

Ne vous inquiétez pas, il sera toujours possible de répondre sur papier.

Merci de lui réserver bon accueil !



La Mairie de Burcin

1, place de la Mairie—38690 BURCIN
Tél. : 04 76 65 00 90
Courriel : mairie.burcin@wanadoo.fr
Site internet : burcin.fr

Ouverture au public
Lundi, jeudi : 14h—16h
Vendredi : 16h30—18h
Et sur rendez-vous

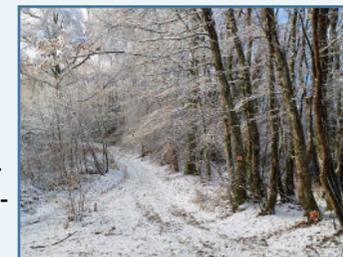


L'écho burcinois

Décembre 2023 - n°16

Chères burcinoises, chers burcinois,

L'année 2023 touche à sa fin. Une année marquée par la poursuite ou la résurgence de plusieurs conflits dans le monde, par l'horreur que nous inspirent les massacres de populations civiles, par notre sidération devant les actes sauvages visant sur notre pays les acteurs même de notre enseignement, une année socialement difficile pour beaucoup de nos concitoyens, une année qui nous rappelle une fois de plus que l'équilibre de notre société humaine est fragile. A notre modeste niveau communal, nous devons rester vigilants et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour renforcer les liens sociaux, favoriser la solidarité, l'écoute, le respect et la tolérance, afin que chacun puisse trouver sa place.



Dans Blaune le 3 décembre

Pour revenir à notre village, nos projets ont continué d'avancer et pour certains sont finalisés sur cette année écoulée. Vous les trouverez en détail dans cet Echo, mais je voudrais revenir sur les plus importants.

Début septembre, deux familles ont intégré les appartements réhabilités de l'ancienne cure. L'agrandissement du cimetière est en cours de finalisation et sera opérationnel au cours du 1^{er} trimestre 2024. Pour Ternin, la sécurisation de la RD 73 va démarrer en 2024 avec l'enfouissement des lignes aériennes (Electriques et Téléphoniques) et la création d'un trottoir sur la longueur de la traversée du hameau. A coté de l'espace détente, un petit bâtiment va être construit qui abritera des toilettes et un lieu de vie pour notre agent communal.

A chaque réalisation, nous veillons à maintenir un bon équilibre financier, entre les subventions et notre autofinancement. Vous trouverez dans cet Echo le détail des finances.

Enfin, je voudrais remercier le personnel communal, les enseignants, les membres des associations, le conseil municipal et tous ceux qui participent à rendre la vie agréable dans notre village. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Le dimanche 14 janvier 2024 à 11h30 à la salle communale,
le maire Philippe Margnat et le conseil municipal
vous invitent à la cérémonie des vœux.

Nous vous attendons nombreux
pour échanger et partager le verre de l'amitié !

La vie de la commune

L'état-civil

Cinq naissances, dont : Anders MIAL le 9 février
Ambre ROCHE GUILLODO le 27 juillet
Dario CONDINA le 2 novembre
Gabin GIVONETTI le 23 novembre

Trois mariages : Albane NOVEL et Philippe d'HARCOURT le 17 mai
Sabine GUETAZ et Stéphane COLLET BEILLON le 15 juillet
Jean-Jacques PALIARD et Agathe CHANAL le 10 août

Quatre décès, dont : Marwing BELMONT le 1er février
Marie EXPILLY le 26 octobre

Les finances et les projets

Le budget communal est un acte important qui souligne la politique de la commune et son développement en fonction de ses ressources et de ses charges.

Le budget Primitif (BP) 2023 a été élaboré en début d'année en fonction des dépenses récurrentes et des projets en cours et à venir. Tout au long de l'année, les dépenses sont affectées à chaque ligne budgétaire correspondant à l'action menée. En fin d'année, le compte administratif (CA) permet de valider les objectifs fixés; le CA 2023 ci-après est une estimation à ce jour.

Fonctionnement

Dépenses	BP 2023	CA 2023	Recettes	BP 2023	CA 2023
Charges générales	94 950 €	71 050 €	Excédent antérieur	28 758 €	
Charges personnels	139 700 €	112 694 €	Produit des serv.	13 333 €	12 079 €
Autres charges	62 850 €	51 069 €	Impôts et taxes	205 500 €	186 813 €
Intérêts emprunts	1 046 €	1 046 €	Dotations	82 900 €	81 551 €
Virement invest;	28 845 €		Autres produits	7 000 €	8 687 €
Amortissements	6 800 €	5 746 €	Produits except.	630 €	1 085 €
Autres dépenses	3 930 €	1 045 €	Total recettes	338 121 €	290 215 €
Total dépenses	338 121 €	242 650 €			

En fonctionnement, comme dans toute collectivité territoriale, environ 30 % du budget est consacré aux salaires des agents communaux assurant les tâches administratives, l'entretien de la voirie et de notre patrimoine et enfin l'assistance en maternelle (ATSEM) ainsi que la garderie et la cantine périscolaires.

En 2023, le budget géré au plus près par l'équipe municipale permettra de dégager un excédent d'environ 48 000 €, qui, ajouté aux excédents antérieurs de 28 000 €, permet d'envisager le Budget Primitif 2024 fonctionnement avec sérénité.

Les associations

ADMR DES TERRES FROIDES

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD)

Bizonnes – Burcin – Châbons – Colombe – Oyeu – St-Didier de Bizonnes

Sa mission : Permettre aux personnes et aux familles de bien vivre chez elles

Être aidé

Garder l'autonomie de vivre chez soi

Les circonstances de la vie, l'âge, une maladie, un handicap, peuvent rendre difficile les actes simples de la vie courante pour les personnes et ceux qui les aident.

Faites appel à l'ADMR pour :

- Vous épauler dans les tâches quotidiennes : ménage, entretien du linge, repas.
- Être à vos côtés pour le lever, le coucher, l'aide à la toilette.
- Vous accompagner dans votre vie sociale : courses, rendez-vous, ...

Pour tout renseignement

ADMR des Terres Froides
ZA La Rossatière

90, impasse des Canuts - 38690 CHABONS

Tél. 04 76 06 52 42 - 06 88 73 78 64

Email : admrburc@admr38.org



Petite Unité de Vie « La Touvière »

2 route de Grenoble
38690 Châbons.



ACCUEIL - ANIMATION

Ce service est destiné à soulager les aidants et à permettre aux personnes âgées de rompre leur solitude. L'accueil est possible de 8h30 à 18h, les personnes accueillies participent aux activités quotidiennes, variant selon les saisons : jardinage, cuisine, pétanque, activités manuelles, promenades, visites culturelles, animations musicales...

Tarif : 32€ avec repas et goûter.

Contact : 04 76 65 06 58 l'après-midi

Portage de repas

Vous choisissez le nombre de repas souhaités et ils vous sont livrés prêts à être réchauffés. Les repas peuvent être adaptés en cas de régime particulier (sans sel, diabétique...). Le repas comprend : une entrée, un plat principal (viande ou poisson) garni, un fromage, un dessert, une miche de pain, un potage pour le soir.

Nous assurons 2 livraisons par semaine :
Le lundi pour repas du lundi, mardi, mercredi

Le jeudi pour repas du jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

Un délai de 7 jours est nécessaire pour la mise en place du portage ou pour l'annulation d'un repas.

Coût : 12€ et 13€ pour les régimes spéciaux.

Contact : 04 76 65 06 58 l'après-midi.

Norme HACCP
Respect de la
chaîne du froid.

Repas complets
et équilibrés.

Les associations

TELETHON BURCIN 14ème édition

Cette année, le collectif Burcinois en faveur du Téléthon s'est mobilisé pour la journée de solidarité le dimanche 3 décembre.

Le matin, 18 marcheurs ont affronté la fraîcheur matinale pour parcourir 10 km sur nos chemins vers le site du « Moine Mort » via Blaune et un retour par la chapelle de la Milin. Ce parcours, très diversifié a été fortement apprécié par les participants dont la moitié était extérieure à la commune.



Les repas à emporter proposés sur commande et composés des traditionnels tripes ou diots, accompagnés de pommes de terre ont connu un vif succès. En effet, 131 repas ont été commandés et retirés à la salle des fêtes dans laquelle une buvette était installée. Cette journée, marquée par le sceau de la solidarité et de la convivialité a permis de récolter 1526 € remis à la coordination Téléthon du Nord Isère.

Ce résultat est très honorable compte tenu de la taille de notre commune. Le collectif Téléthon Burcinois remercie toutes les personnes qui ont participé au succès de cette manifestation. Une mention particulière aux généreux donateurs locaux (Gaec de la Motte, EARL des Côteaux de Fenu) ainsi qu'à Coraline, la cuisinière du collectif pour son dévouement et son savoir-faire. Le collectif remercie les participants et donne rendez-vous au Burcinois en décembre 2024 pour la quinzième édition du Téléthon Burcinois.

La FNACA - Fédération Nationale des Anciens Combattants

Lors de la cérémonie du 11 novembre, les membres de la FNACA ont apprécié que les enfants de l'école viennent chanter la Marseillaise, que leur institutrice leur avait apprise.

Grâce à leur présence, de nombreux burcinois se sont retrouvés autour du monument aux morts. Après la minute de silence, c'est l'un des enfants qui a déposé une belle gerbe sur le monument.

Puis, tous ont été invités à la salle communale pour un bon moment de partage.

Fidèlement, Hubert Vittoz et Joseph Journal portaient les drapeaux. La transmission se fait...



Une petite info.....Repas des conscrits des années en 3 et en 8

Comme il y a 5 ans déjà, nous allons pouvoir nous retrouver avec un peu de retard à la salle communale le 3 mars 2024. Le repas nous sera préparé par le « Relais Saint-Hubert ».

Une invitation vous parviendra courant janvier. Jean Tardieu

La vie de la commune

Investissement

Dépenses	BP 2023	CA 2023	Recettes	BP 2023	CA 2023
Emprunts, dettes	17 644 €	16 159 €	Virement fonct.	28 845 €	
Frais d'études	16 020 €	1 642 €	Excédents antérieurs	553 917 €	
Voiries	190 000 €	158 763 €	FCTVA, taxes	28 500 €	37 822 €
Matériels/ mobiliers	11 763 €		Subventions	50 564 €	17 298 €
Autres	4 217 €	236 €	Dépôt /Cauton	1 484 €	1 484 €
Travaux bât. publics	70 000 €	3 855 €	Opération entre scts	6 800 €	5 746 €
Travaux, projets	360 466 €	340 131 €	Total recettes	670 110 €	62 350 €
Total dépenses	670 110 €	520 786 €			

Pour la section investissement, l'essentiel du budget 2023 a été alloué à 2 gros chantiers.

L'entrée sud de la commune (du carrefour des 4 Routes à l'école) a débuté en 2022 par l'enfouissement des réseaux électriques et de communication et a été terminée en 2023 par l'aménagement de la chaussée.

Les travaux de réaménagement de « La Cure » en 2 logements locatifs ont été finalisés et les appartements sont occupés depuis septembre. Il est à noter que les travaux ont été financés par des subventions et un prêt de 250 000 € autofinancé par le produit des locations.

Au niveau des investissements, ces deux gros chantiers ont pu être menés sans problème financier grâce aux reports des exercices précédents.

Pour la construction du BP 2024, au niveau de la section de fonctionnement, un report raisonné de l'excédent du compte administratif 2023 devrait nous permettre d'élaborer sans problème le prévisionnel, en incluant la hausse importante des énergies.

Au niveau des investissements, nous avons déjà programmé l'extension du cimetière. Il est en cours de réalisation. C'est le chantier prioritaire de l'exercice 2024.

Soucieux de poursuivre les travaux de sécurisation de notre commune, un bureau d'étude a été choisi afin de planifier les travaux concernant la totalité du hameau de Ternin. L'enfouissement des réseaux électriques et de communication est programmé pour le 2ème semestre 2024 et sera suivi des indispensables travaux de voirie visant à sécuriser l'ensemble.

Un espace de vie, indispensable pour notre agent communal, sera construit à proximité de l'Espace détente; des sanitaires publics seront accolés à cet aménagement. Ces travaux seront financés par les excédents antérieurs de la section investissement, ainsi que par les subventions des travaux réalisés en 2023.



Intérieur de l'extension du cimetière (pour environ 50 places)

Les associations

L'ACCA - Association Communale de Chasse Agréée

De l'ouverture de la chasse, le 10 septembre dernier, jusqu'à la fermeture, le 29 février, les 28 chasseurs de notre ACCA chassent en solitaire certains jours, d'autres, une quinzaine, se retrouvent régulièrement pour une battue. Ces battues sont très contrôlées, avec un responsable qui tient le carnet de battue sur lequel les chasseurs s'inscrivent; les consignes de sécurité sont répétées; elles sont toujours déclarées sur le site « Land Share ». A la suite des battues, les chasseurs se partagent le gibier entre eux, à la ferme de Bourbre. Ils en donnent aussi une part à chaque agriculteur du village.

De toutes façons, ils aiment se retrouver à la cabane de chasse au-dessus de La Milin; autour du poêle qui chauffe, en buvant un bon café ou un apéro au retour de la chasse !

Prochaines dates pour se retrouver :

Le dimanche 11 février à la salle communale pour le boudin

Le dimanche 18 août vers le Mollard pour la démonstration de chiens d'arrêt

Alain Charvet - Président



Amicale des Donneurs de Sang des Terres Froides

Lors de son assemblée générale le 31 mars dernier :

- Remise de médailles : 5 médailles d'or (plus de 100 dons) et 1 médaille d'argent (plus de 75 dons). Félicitations à ces généreux donateurs de sang !

- Réception d'un très beau chèque de 700 € de nos boulangers de Châbons, correspondant à l'opération galettes des rois de janvier dernier. Un très grand merci à eux et à tous. Cela donne une bonne bouffée d'oxygène pour les finances de notre association !

L'Amicale fait aussi de la sensibilisation au don du sang dans les écoles de nos 3 communes. Nous sommes toujours surpris par la curiosité des élèves et la pertinence de leurs questions. Le but de cette action est de sensibiliser les enfants pour qu'ils comprennent l'importance du don de sang et qu'une réflexion les amène à devenir de futurs donateurs. .



Pour l'année 2024

Les collectes

Mardi 12 mars 2024 de 16h à 19h30 salle des fêtes du Vernay à Oyeu

Mardi 30 juillet 2024 de 16h à 19h30 salle des fêtes du Vernay à Oyeu

Mardi 8 octobre 2024 de 16h à 19h30 salle des fêtes du Vernay à Oyeu

Jeudi 26 décembre 2024 de 16h à 19h30 salle des fêtes de Châbons

Nouveau spectacle de Serge Papagalli

Le samedi 12 octobre 2024 - Salle des fêtes d'Oyeu - Pensez à réserver cette date.

Belles fêtes de fin d'année ! *Catherine Musel - Présidente*

Les associations

Le Sou des écoles

Le Sou des écoles de Burcin a pour vocation d'organiser différentes manifestations dans le village afin de récolter des fonds pour financer tout ou partie des projets pédagogiques, sportifs et ludiques de notre petite école de village.

Lors de l'année scolaire 2022/2023 le bureau a proposé les manifestations suivantes :

- Goûter de Noël avec distribution des cadeaux (livres).
- Vente de calendriers (nous remercions l'ensemble des partenaires pour la réussite de cette 4^{ème} édition)
- Goûter du Carnaval
- Financement du spectacle arts scenics
- Financement de la sortie jardin des Fontaines pétri-fiantes
- Organisation du concours de belote
- Organisation de la Kermesse



Pour l'année 2023/2024, nous souhaitons organiser les manifestations suivantes :

Calendriers de Noël : **Début Décembre** vente de calendriers dans le village.

Gouter de Noël : **Le 22 Décembre** rendez-vous à la salle communale pour la venue du père Noël et le goûter offert à tous les enfants. Un petit sachet surprise sera offert de la part du sou des écoles par la maîtresse le matin.

Concours de belote et tombola : **Samedi 03 Février 2024** à la salle communale. Restauration et buvette sur place, nous vous attendons nombreux !

Carnaval : **Mardi 13 Février 2024**, les élèves partageront un goûter offert par le Sou des écoles à l'occasion de ce moment festif.

Safari Truite : **Samedi 4 mai 2024** à la pisciculture de Burcin. Restauration et buvette sur place. Nous vous attendons nombreux !

Kermesse : **Samedi 29 Juin 2024**, nous organisons la kermesse de l'école pour accompagner le spectacle de fin d'année.

Financement des projets d'école : cette année encore, le Sou des écoles proposera aux enseignantes un budget réservé aux projets pédagogiques et sportifs et notamment un projet autour des arts du Cirque.

Pour nous contacter : soudesecolesburcin@gmail.com,

Pour être au courant de nos manifestations, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page

FACEBOOK : Sou des écoles de Burcin

Membres du bureau :

Karine PERRIN VIAL, présidente

Alexis FONTENEAU, trésorier - Michaël MOYART, trésorier adjoint

Vanessa BERTAUX, secrétaire - Jennifer FUMAZ, secrétaire adjointe